

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT****Délibération du conseil communautaire****ACTE N° CC-20250630-023****du 30 juin 2025****n°023****page 1/3****EXTRAIT :****GRAND  
CHATELLERAULT**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION**Nombre de membres en exercice : 81****PRESENTS (60) :** JM. PETIT-CLAIR, A. PICHON, F. LE MEUR (suppléante de J. ROY), B. BIET, B. HENEAU, F. BONNARD, O. LANDREAU, L. ROY, JP. ABELIN, M. LAVRARD, E. AZIHARI, T. BAUDIN, J. MARECOT, J. MELQUIOND, JM. MEUNIER, F. BRAUD, M. FRESNEAU, S. RAYNAUD, B. ROUSSENQUE, AF. BOURAT, H. PREHER, A. MESSAOUDENE, S. GUEGUEN, P. CANTINOLLE, E. PHILIPPONNEAU, F. MERY, Y. TROUSSELLE, P. BARAUDON, D. SIMON, I. MIGUET, C. CIBERT, H. MATTARD, E. MICHEL, P. BIGOT, B. de COURREGES, P. MOREAU, P. GUÉNAIRE, H. COLIN, I. RABUSSIER, J. SABOURIN (suppléant de B. FONTAINE), S. MIGEON, F. SOURIAU, P. AZILE, C. MICHAUD, C. PIAULET, V. LEAU, F. REBY, G. WIBAUX, E. BAILLY, A. BRAGUIER, P. FRADIN (suppléant de M. GODET) L. JUGE, G. PEROCHON, M. CHAINEAU, C. PEPIN, D. CHAINE, P. POUPIN, P. ROCHER, P. FOUCTEAU, P. BERNARD.**POUVOIRS (9) :** Johnny BOISSON donne pouvoir à Gérard PEROCHON  
Lydie BARBOTTIN donne pouvoir à Christian MICHAUD  
Frédéric MERCHADOU donne pouvoir à Antoine BRAGUIER  
Corine FARINEAU donne pouvoir à Anne-Florence BOURAT  
Yasin ERGÜL donne pouvoir à Hubert PREHER  
Gwenaëlle PRINCET donne pouvoir à Evelyne AZIHARI  
Thierry PRIEUR donne pouvoir à Francis SOURIAU  
Nathalie MARQUES-NAULEAU donne pouvoir à Odile LANDREAU  
Laurence RABUSSIER donne pouvoir à Maryse LAVRARD**EXCUSES (12) :** M. DROIN, P. BAZIN, David CATHELIN, A. NOEL, D. LEROY (suppléant de F. PIERRON), T. TRIPHOSE, T. DUFFAULT, L. DUFFAULT, P. BARBOT, P. LECLERC, JP. CONTE, T. DAULARD.

Nom du secrétaire de séance : Antoine BRAGUIER

**RAPPORTEUR : Monsieur Dominique CHAINE****OBJET : Organisation d'Ici l'été - Gratuité**

*Dans le cadre de leurs politiques d'animation estivale et d'attractivité du territoire, la commune de Châtellerault et l'agglomération de Grand Châtellerault organisent « Ici l'été ». Né en 2020 d'une volonté de proposer des actions gratuites en direction des habitants du territoire dans un contexte sanitaire contraint ne permettant pas ou peu le départ en vacances, le dispositif « Ici l'été » s'est par la suite étoffé depuis 2021.*

*La volonté politique des collectivités est de pouvoir proposer un cadre global et commun des actions menées en direction des habitants et usagers du territoire. Il s'agit donc de pouvoir proposer une offre de loisirs variée et adaptée à tous les publics tout en valorisant le patrimoine du territoire.*

*Dans cette logique la programmation d'Ici l'été regroupe en premier lieu l'ensemble des animations proposées par les services des collectivités et plus spécifiquement : la Direction des sports, la Direction de la culture (avec aussi la ludothèque, le réseau des médiathèques), le service Patrimoine Pays d'Arts et d'Histoire, le service tourisme et le 4.*

*En complément, les services proposent de valoriser les actions grand public menées par des partenaires connus et soutenus par l'une des collectivités, notamment sur le site spécifique dédié à la programmation estivale (associations sportives proposant des stages, associations culturelles, Maisons de Quartier, etc.).*

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT****Délibération du conseil communautaire****ACTE N° CC-20250630-023****du 30 juin 2025****n°023****page 2/3**

*En parallèle, le service tourisme propose une programmation spécifique « Un été à la Manu » qui s'inscrit dans le dispositif Ici l'été.*

*Les actions menées par les services se résument ainsi :*

- *La Direction de la culture propose :*
  - *Des animations familiales à destination des enfants et des familles au Grand Atelier*
  - *Une créathèque avec des ateliers manuels sur le site du Lac de la forêt*
  - *Des spectacles à destination des familles avec enfant(s) en centre-ville de Châtellerault*
  - *Un atelier cirque aux côtés des animations sportives sur le site du Lac de la forêt du 8 au 11 juillet*
  - *Le réseau des médiathèques de Châtellerault propose des animations de lecture publique*
  - *L'école d'arts plastiques propose des animations de dessins*
  
- *Le service Patrimoine – Pays d'Arts et d'Histoire propose :*
  - *Des visites théâtralisées du centre ancien*
  - *Des visites guidées (théâtre Blossac, site de La Manu et Carillon Bollé)*
  - *Des rallyes patrimoine sur différentes communes*
  
- *Le service Tourisme propose :*
  - *Des bistrots guinguettes sur différentes communes*
  - *Des églises accueillantes sur différentes communes*
  - *Des escales musicales sur différentes communes*
  - *Des cours en jardins chez l'habitant sur différentes communes*
  - *Des randonnées sur différentes communes*
  - *Des balades insolites sur différentes communes (balade aux yeux bandés, rando-croquis, balade contée, balade au coucher du soleil, rando VTT)*
  - *« Un été à la Manu » avec différentes activités permettant aux familles de profiter des lieux tout au long de la journée (patinoire d'été, expositions, activités « zen », foodtrucks, etc.)*
  
- *Le 4 propose :*
  - *Un stage court métrage*
  - *Un stage Labo Electro*
  - *Des ateliers autour de l'information jeunesse pour les structures jeunesse (musique, initiation numérique, prévention des troubles de l'alimentation, réseaux sociaux)*
  - *Des ateliers de sensibilisation sur les lieux de baignade de Grand Châtellerault*
  
- *La Direction des sports propose des animations sportives et de loisirs :*
  - *Du 8 juillet au 23 août de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h du mardi au samedi et jours fériés*
  - *1 site d'activités : Le Lac*
  - *Au total 3 535 créneaux et 28 322 places disponibles gratuitement à partir de 3 ans,*
  - *Un espace buvette sur le site du lac ouvert du 8 juillet au 23 août de 14h à 19h00 du mardi au dimanche et jours fériés*
  - *Une baignade ouverte sur le site du lac du 1er juillet au 29 août de 14h à 19h00 du mardi au dimanche et jours fériés*

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT**

**Délibération du conseil communautaire**

**ACTE N° CC-20250630-023**

**du 30 juin 2025**

**n°023**

**page 3/3**

*En complément des activités proposées ci-dessus, la direction des sports proposent des stages, des créneaux découvertes sportifs et des cours collectifs.*

\* \* \* \* \*

**VU** l'article 3.II.3 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence « Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire »,

**VU** la délibération n°24 du conseil communautaire du 3 juillet 2023 relatif au Grand Atelier, musée d'art et d'industrie, modification des tarifs,

**VU** la délibération n°16 du conseil communautaire du 4 juillet 2022 relative aux modalités d'Archigny, théâtre Blossac à Châtellerault, Vieux Poitiers à Naintré et Abbaye de l'Etoile à Archigny) par des offices de tourisme et des prestataires extérieurs dans le cadre de la réservation de groupes touristiques,

**VU** la délibération n°17 du conseil communautaire du 24 juin 2024 relative aux tarifs des animations estivales à la patinoire La Forge.

**VU** la délibération n°1 du conseil communautaire du 27 février 2023, définissant l'intérêt communautaire,

**CONSIDÉRANT** l'intérêt des actions et animations proposées

Le conseil communautaire, ayant délibéré, décide :

- de prendre acte du projet « Ici l'été » et d'accorder la gratuité d'accès aux activités de loisirs, hormis les visites guidées du théâtre Blossac, les animations de la patinoire et du Grand Atelier,
- d'accorder la gratuité de la mise à disposition des sites de la communauté d'agglomération pour l'organisation de cette manifestation.

**Vote : Adopté à l'unanimité**

Pour ampliation,  
Pour le président et par délégation,  
Le directeur adjoint des affaires juridiques et  
institutionnelles,  
Alexis ROUSSEAU



